

Extrait du Registre des délibérations du Comité Syndical

Objet : Adoption du budget pour 2022

L'an deux mille vingt et deux, le 18 mars à 16 heures, le comité syndical du syndicat mixte Baie de Somme 3 Vallées, légalement convoqué le 9 mars 2022, s'est réuni à Garopôle sous la présidence de Patricia POUPART

Etaient présents : Isabelle Alexandre, Eric Balédent, Arnaud Bihet, Franck Bouchez, Jean-Pierre Boudinelle, Michèle Briet, Yves Butel, Nathalie Cornille, Guy de Boiville, Pascal Demarthe, Denis Durot, Joël Farcy, Jean Gorriez, Francis Gouesbier, Guy Hazard, Sabrina Holleville-Milhat, Claude Jacob, Eric Kraemer, Valérie Leborgne-Dubois, Jean-Paul Lecomte, Pascal Lefebvre, Christian Lesenne, Serge Mako, José Marque, Jean-Charles Martel, Jocelyne Martin, Christophe Mennesson, Régis Patte, Arnaud Petit, Patricia Poupard, Hervé Guerle, Thierry Ruellet, Jacky Thueux, Angelo Tonolli, Catherine Tschanz

Etaient absents ayant donné pouvoir : Jean-Jacques Leleu, Catherine Quignon, Anne-Marie Dorion, Dominique Henocque, France Fongueuse, Dominique Delannoy, Emmanuel Maquet, Bernard Duquesne, Annie Roucoux.

Délibération n°TD/CS.22.12

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.2311-1 à L.2343.2
- Vu la délibération du Comité Syndical fixant les modalités d'amortissement des biens
- Vu le projet de budget proposé par la Présidente qui s'équilibre en dépenses et en recettes de la façon suivante :

Section d'investissement

Dépenses	167 261.24 €
Recettes	167 261.24 €

Section de fonctionnement

Dépenses	3 001 785 €
Recettes	3 001 785 €



Après avoir entendu l'exposé de la présidente et en avoir délibéré, le Comité Syndical décide à l'unanimité :

- d'approuver le budget primitif de l'exercice 2022 tel qu'annexé à la présente délibération, au niveau du chapitre pour les sections d'Investissement et de Fonctionnement

Pour Extrait conforme,

La Présidente,
Patricia POUPART

Délibération exécutoire compte-tenu

de sa transmission au contrôle de légalité le : 30/03/2022

et de son affichage ou de sa notification le : 30/03/2022